



CONGÉS BONIFIÉS UNE RÉFORME QUI EN DIT LONG

Depuis quelques mois, nous assistons à la remise en cause des congés bonifiés, à l'appui d'arguments aussi fallacieux que méprisants à l'endroit des bénéficiaires.

Pendant ce temps, l'administration refuse d'appliquer la loi du 28/02/2017 relative à l'application des CMM dans le système de mutation.

QUE CACHE LE PROJET DU 22/01/2019 ET LES MODIFICATIONS ENVISAGÉES ?

« **PLUS SOUVENT** » : 1 mois tous les 2 ans ?

Il convient de s'interroger raisonnablement sur l'économie réalisée par l'État en achetant un billet tous les 2 ans au lieu de tous les 3 ans. Cela pourrait être un progrès mais ne serait-ce pas l'arbre qui cache la forêt...

SUPPRESSION DE LA SUR-RÉMUNÉRATION : Quelle provocation ! L'État a renoncé à combattre la vie chère dans les départements d'Outre-mer. Pourtant, il est envisagé de supprimer la sur-rémunération pour les bénéficiaires des congés bonifiés qui doivent consommer plus cher durant leurs séjours. **RÉGRESSION**

« **MOINS LONGTEMPS** » : Suppression de la bonification des 30 jours, le collègue rentrera **uniquement sur ses CA**. **RÉGRESSION**

PRISE EN CHARGE DU BILLET : Amorce d'un désengagement de l'État. L'État se trouvant dans l'incapacité de réguler le prix des billets d'avion dans la période estivale proposera un forfait aux bénéficiaires **qui devront payer une participation de leurs poches**, un dispositif qui compliquerait la situation des familles nombreuses. **RÉGRESSION**

NON-RÉCIPROCITÉ AVEC LES CONGÉS BONIFIÉS INVERSÉS : 2 POIDS / 2 MESURES !

Les fonctionnaires exerçant dans les DROM-COM continueront à bénéficier de 65 jours avec un billet payé intégralement par l'Administration. **DISCRIMINATION**

Y aurait-il 2 catégories de fonctionnaires dans l'esprit du gouvernement ?

UNITÉ SGP POLICE NE RESTERA PAS LES BRAS CROISÉS



UNITÉ SGP POLICE **MAJORITAIRE** **PATS**

www.unitesgppolice.com

FSMI FÜ L'UNITÉ POUR L'INTÉRÊT COMMUN

01/03/2019